



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

CSAL DU 3 AVRIL 2023
déclaration liminaire

Monsieur le Président,

Le mouvement social en cours a fait la démonstration, par les grèves dans tous les secteurs professionnels, toujours mobilisés, et les manifestations dans les grandes comme dans les petites localités du pays, que la contre-réforme des retraites était injuste, brutale et injustifiée pour l'ensemble du monde du travail.

Cette opposition très forte dans l'opinion s'est intensifiée par l'utilisation de l'article 49.3 entraînant une adoption sans vote du texte de loi témoignant du peu d'égard de l'exécutif vis à vis de la représentation nationale.

Ce passage en force clôt un examen législatif mené au pas de charge alors qu'une majorité de Français restent farouchement opposés au recul à 64 ans de l'âge de départ en retraite.

Ce contexte ne peut que susciter une défiance encore plus grande de la population vis à vis des institutions avec un véritable risque de chaos social et le gouvernement ne peut pas faire comme si de rien n'était.

Pour **FO**, il n'y a pas d'autre option que de retirer cette contre-réforme des retraites, et, pour ce faire, nous appelons à poursuivre les actions, mobilisations, grèves sur tout le territoire, avec un appel de l'intersyndicale nationale à une nouvelle grande journée de grève et de manifestations le jeudi 6 avril prochain partout dans le pays.

Concernant l'ordre du jour de ce CSAL, nous avons alerté à de multiples reprises à propos des dysfonctionnements liés à la mise en œuvre de GMBI. Force est de constater que loin de s'arranger, la situation se dégrade avec de nombreuses conséquences.

Pour couronner le tout, la Direction Générale n'a rien trouvé de mieux que d'envoyer en masse des courriels à l'attention des propriétaires qui, désespérés, ont submergé les services de messages et de coups de téléphones..

Cette situation engendre inévitablement des crispations avec les usagers tout en discréditant les agents des SDIF et à travers eux la DGFIP. De plus, l'absence de communication sur ces dysfonctionnements contribue à amplifier la grogne et à surexposer les agents.

Monsieur le Directeur, les services sont en train de sombrer irrémédiablement : il est plus que temps de prendre des mesures appropriées pour sortir de cette impasse afin que les agents des SDIF puissent exercer leurs missions dans des conditions correctes !

Pour **F.O.- DGFIP**, démonstration est malheureusement faite que l'automatisation massive des process dans le cadre du foncier dit « innovant » menace jusqu'à l'avenir même des missions foncières dont le Directeur Général a paradoxalement érigé le renforcement en objectif.

Au-delà des missions foncières et à l'heure où le NRP poursuit l'achèvement de son déploiement, nous alertons à nouveau dans ce CSAL sur les conséquences des restructurations massives engagées fin 2020.

Les transferts d'emplois et de missions, dénués de cohérence géographique sur le plan fiscal, la suppression de la quasi totalité du réseau SPL, les mobilités ainsi que le travail à distance ont fortement déstabilisé les services et les agents dont bon nombre font désormais plus que de s'interroger sur le sens même de leur travail.

Rappelons également que les calibrages en emplois de ces nouvelles unités sont intervenus après des années de coupes franches massives dans les effectifs et que fatalement, le compte n'y est pas pour les équipes la plupart du temps exsangues.

Malheureusement, la Direction Générale, en bon petit soldat de l'austérité budgétaire a l'art et la manière d'anticiper et d'amplifier de pseudos gains de productivité dont les agents ne mesurent bien évidemment pas les effets concrets..

Le contexte notamment de la réforme du régime de responsabilité des gestionnaires publics, outre les inquiétudes qu'elle suscite chez les agents de tous grades et la remise en cause de l'organisation financière et comptable de l'État pourraient fortement inciter l'administration à justifier de nouvelles suppressions d'emplois sous couvert de simplifications..

Nous reviendrons en séance sur l'ensemble des points d'ordre du jour de ce CSAL et nous y porterons les légitimes revendications de nos mandants.